



DEMANDE DE PARTICIPATION MARCHÉS DE NOËL HALLES DU CENTRE-VILLE

Pôle Revitalisation Centre-Ville et Vie
Commerciale

Service Vie Commerciale

☎ 02 99 71 88 79

✉ viocommerciale@mairie-redon.fr

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant l'Association :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :/...../...../...../.....

E.mail :

Métrage souhaité (minimum 3ml) : Étal souhaité : avec vitrine sans vitrine

Produits vendus :

Participation 2021 1^{ère} inscription

Emplacement Halles

👉 **Participation 2022 :**

Dimanche 11/12/2022

Dimanche 18/12/2022

À RETOURNER pour le 4 novembre 2022 :

Pièces justificatives à fournir :

- photocopie lisible recto-verso de votre pièce d'identité
- photocopie lisible de votre carte commerçant non sédentaire
- photocopie du KBIS
- photocopie carte de séjour (pour ressortissants étrangers)
- photocopie d'attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestation débit de boissons (si besoin, téléchargeable sur site de la Ville).

FORMULAIRE À
RETOURNER **pour le**
4 novembre 2022
Dûment complété et signé
Avec les pièces justificatives à :

HÔTEL DE VILLE
Service Vie Commerciale
Espace Jean Jaurès
7 Rue des Douves
CS 80254
35601 REDON CEDEX

LUTTE CONTRE LA FRAUDE :

- ☛ Contrôle des papiers et respect de l'emplacement attribué tout au long de la journée.
- ☛ **Présence obligatoire jusqu'à la fermeture du marché.**
- ☛ Mesure d'expulsion dès 7h00 pour tout contrevenant.
- ☛ Tout commerçant installé sans autorisation sera verbalisé, expulsé et interdit de participation.

MARCHÉS DE NOËL 2022

Dimanche 11 et
Dimanche 18 décembre

TARIFS 2022 :

- 🔗 Etals nus ou avec vitrine (non démontable) : 4.70 €/ml/jour
- 🔗 Supplément usage électricité : 2 €/jour

INFOS PRATIQUES :

- 🔗 Ouverture des Halles pour installation à 7h00 sur présentation de votre courrier de confirmation,
- 🔗 La mise en place des stands doit être terminée pour 9h (Décoration, étiquetage,)
- 🔗 Les Halles proposent 31 étals (dont 15 avec vitrine non démontable),
- 🔗 L'attribution des emplacements est faite par date d'arrivée des demandes,
- 🔗 Ouverture au public de 9h à 18h,
- 🔗 Gratuité pour les associations redonaises sur présentation des statuts,
- 🔗 Fermeture des Halles à 19h.

Attestation sur l'honneur :

J'atteste avoir lu le Règlement se rapportant aux Marchés de Noël et m'engage sur l'honneur à le respecter en tous points.

En cas de non-respect de l'autorisation qui me sera délivrée, je m'expose aux sanctions prévues par ledit Règlement.

Fait à.....
Le
Signature précédée de « Bon pour accord »

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour la gestion des pré-inscriptions des commerçants non-sédentaires du Marché de Noël. En complétant et retournant ce formulaire, vous donnez votre consentement au traitement de vos données. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006).

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou rgpd@mairie-redon.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou dpd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

2/2



www.redon.bzh



Hôtel de Ville/ Ti-Kêr - 18 place Saint Sauveur
CS 80254 - 35601 REDON Cedex

☎ 02 99 71 05 27 📞 02 99 72 24 54
✉ communication@mairie-redon.fr